

**Question écrite du 4 mai 2026 de Mme Yasmine Menétrey: «Anticipation des démarches et ouverture partielle du parc suite au vote du 30 novembre 2025 de la campagne Masset».**

Suite au vote populaire accepté le 30 novembre 2025, et en tenant compte du départ prochain du propriétaire dans les mois à venir, plusieurs habitants s'interrogent sur la possibilité d'anticiper certaines démarches.

Dans ce contexte, serait-il envisageable de lancer dès la rentrée de septembre un appel à projets, afin de permettre aux habitants de s'exprimer sur les usages futurs de cette maison et de gagner du temps dans la mise en œuvre du projet?

Par ailleurs, concernant le parc en particulier, dans la partie supérieure jusqu'à la première terrasse une ouverture au public dès le printemps prochain est-elle prévue ou envisageable, même si la maison n'est pas encore accessible?

Dans la mesure où cette ouverture ne nécessiterait pas de travaux majeurs, le Conseil administratif envisage-t-il de permettre un accès anticipé à cet espace, conformément aux attentes exprimées par les citoyens lors du vote?